

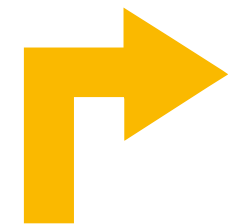
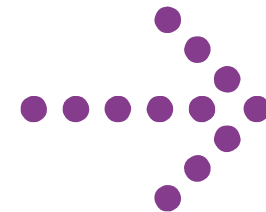
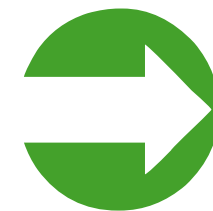
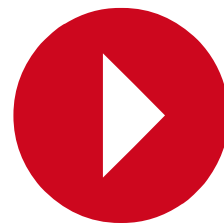
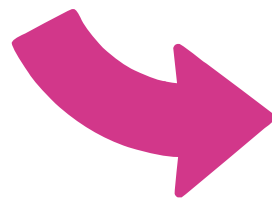


TOURNÉ VERS L'AVENIR

Rapport annuel 2012_13



BARREAU DE QUÉBEC



MISSION

Le Barreau de Québec a pour mission d'assurer la protection du public et participe, avec le Barreau du Québec, à maximiser les liens de confiance entre les avocats et les avocates, le public et l'État, de surveiller l'exercice de la profession, de soutenir les membres dans l'exercice du droit, de favoriser le sentiment d'appartenance et de faire la promotion de la primauté du droit et ce, tout en veillant aux intérêts de ses membres.

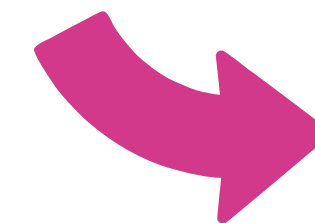
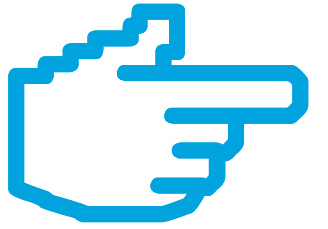


TABLE DES MATIÈRES

4	RAPPORT DU BÂTONNIER
6	RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
8	CONSEIL DU BARREAU DE QUÉBEC
9	RAPPORT DES COMITÉS PERMANENTS
10	COMITÉ DE LIAISON AVEC LE CENTRE D'ACCÈS À L'INFORMATION JURIDIQUE (CAIJ)
11	COMITÉ SUR LES SERVICES DE GARDE ET DE RÉFÉRENCE
12	COMITÉ SUR LES RELATIONS EXTÉRIEURES
13	COMITÉ SUR LA FORMATION ET LES SERVICES AUX MEMBRES
14	COMITÉ DES AVOCATS ET AVOCATES EN ENTREPRISE
15	COMITÉ SUR LA COUR SUPÉRIEURE
16	COMITÉ SUR LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE
17	COMITÉ SPÉCIAL SUR L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES
18	COMITÉ SUR LA COUR DU QUÉBEC
18	COMITÉ SUR LA JUSTICE ADMINISTRATIVE
19	COMITÉ SUR LA COUR D'APPEL
20	COMITÉ SUR L'EXERCICE ILLÉGAL
21	COMITÉ SUR LES SERVICES À LA POPULATION
22	RENTRÉE JUDICIAIRE
24	HOMMAGE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR
26	TOURNOI DE GOLF DU BARREAU DE QUÉBEC AU PROFIT DE LA FONDATION GILLES KÉGLE
26	APPUI FINANCIERS ET PARTENAIRES MAJEURS
27	SOMMAIRE FINANCIER
28	UN SINCÈRE REMERCIEMENT À NOS FORMATEURS



RAPPORT DU BÂTONNIER

À la veille de terminer mon mandat à titre de bâtonnier du Barreau de Québec, l'heure des bilans s'impose. Je reviendrai sur certaines priorités annoncées à l'occasion de mon entrée en fonction en mai 2012. Je suis assez heureux de constater que malgré la vitesse à laquelle s'est passée cette année, j'ai pu, avec l'appui du Conseil, mettre de l'avant toutes nos priorités. Je dis bien mettre de l'avant car plusieurs de ces mandats ne sont qu'un clic sur le portail des enjeux d'avenir touchant notre profession sous plusieurs facettes : la mondialisation ; la place de la Justice dans la société ; l'informatisation du droit ; la pratique du futur et un portrait financier serein pour nos membres de demain.

En septembre, nous signions l'entente de jumelage avec Bordeaux, signature qui fut suivie du dépôt d'une planification triennale étoffée, préparée par deux membres de la section, Me François-X. Simard et Me Denis L'Anglais que je remercie à nouveau. Cette planification est ambitieuse et les actions diversifiées. Le Comité de mise en œuvre, de concert avec le Conseil, est à déterminer des premiers actes à prioriser pour favoriser, dès le départ, une appropriation collective.

Une autre priorité concernait les états généraux que nous souhaitons voir tenus, ou annoncés, dans le cadre de notre mandat respectif au bâtonnier du Québec et du soussigné. Les élections qui se sont tenues à la fin de l'été ont vite fait de tempérer mon optimisme lorsque la discussion sur la tenue d'états généraux a été reportée. Soyez rassurés, ce report n'atténue en rien ma détermination à ce que cette démarche de société soit réalisée dans les prochaines années. À cet effet, je poursuivrai mes activités au sein du Barreau du Québec, à titre de président du Comité sur l'accès à la justice, qui aura, entre autres, comme mandat, d'assurer le suivi de la réalisation de cet objectif fort ambitieux, mais ô combien nécessaire.

« EFFECTIVEMENT,
NOUS CROYONS EN
LA DÉMONSTRATION
DE L'UTILITÉ ET DE
LA FACILITÉ D'ACCÈS
AUX MOYENS
TECHNOLOGIQUES
PAR DE PETITS
PROJETS PONCTUELS
RÉALISABLES DANS
LA SECTION... »

Toujours en lien avec une autre priorité que nous souhaitons mettre de l'avant dans ce mandat, le Conseil a formé un Comité spécial sur l'intégration des nouvelles technologies. À l'origine, mon objectif était l'informatisation des palais de justice. Or, en effectuant les démarches pour recruter les membres d'un éventuel comité, nous nous sommes rendu compte assez rapidement que les enjeux liés aux technologies dépassaient même le cadre de la seule informatisation des palais de justice, ce pour quoi nous avons créé un comité ayant un mandat plus diversifié et prospectif. L'honorable Mario Tremblay a accepté de présider ce comité et nous avons nommé des membres représentatifs des principaux intervenants dans le domaine judiciaire et extérieur au domaine judiciaire traditionnel. Plusieurs comités existent déjà en semblable matière et la technologie est à l'avant-plan de plusieurs planifications stratégiques. Ce champ d'action étant déjà couvert, le souhait de notre comité est d'en être un d'actions et à petite échelle. Effectivement, nous croyons en la démonstration de l'utilité et de la facilité d'accès aux moyens technologiques par de petits projets ponctuels réalisables dans la section. Dès le début de nos rencontres, fut discuté de la nécessité première de doter les palais de justice de réseaux Internet sans fil afin de permettre éventuellement l'usage des tablettes et appareils mobiles en salles de cour, moyennant certaines conditions bien entendu. Ce dossier a connu un dénouement des plus rapides et des plus satisfaisants dès le mois de mars dernier. Je vous réfère au rapport de notre président de comité dans les sections qui suivent afin d'en savoir plus.

Une autre priorité touchant l'avenir de notre profession et de la pratique traditionnelle, telle que nous la vivons, a connu son dénouement pendant mon mandat. Depuis bientôt deux ans se discute la réalisation d'une enquête sur la situation des membres concernant la conciliation de leur vie

professionnelle et de leur vie familiale. Les résultats de cette enquête, incluant des pistes de solutions, ont été présentés au Conseil le 2 mai dernier. Le rapport d'enquête contenant plus d'une centaine de pages semble fort instructif quant à la situation réelle vécue par nos membres, tant à titre de salariés dans tous les domaines de pratique que pour les associés directeurs de cabinets. Depuis le tout début de la démarche, le Barreau croit que, quelles que soient les problématiques vécues, quelles que soient les solutions envisageables, rien ne sera efficace sans la collaboration conjointe des avocats « salariés » et « directeurs » de cabinets. Il me faut remercier encore une fois, bien que la présidente du Comité sur la conciliation travail-famille s'y emploie également, tous les avocats qui ont généreusement donné de leur temps à participer d'une part au sondage, et d'autre part aux groupes de discussion. Je tiens à souligner que le Barreau de Québec peut s'enorgueillir d'avoir obtenu la participation personnelle de plus de douze associés directeurs de cabinets de Québec. La section de Québec est l'une des seules à avoir investi les efforts et les sommes nécessaires à adresser la question directement à ses membres et susciter des pistes de solutions concrètes sur cette question qui touche l'avenir de notre profession.

Une quatrième priorité de mon mandat touchait les finances du Barreau de Québec que nous souhaitons voir redresser. La situation financière du Barreau de Québec est somme toute sereine et les réserves accumulées au fil des ans nous permettent d'assurer la sécurité et la tranquillité d'esprit de nos membres. Toutefois, nous observons depuis ces dernières années que le budget de fonctionnement annuel est de plus en plus restreint et qu'à ce chapitre certaines dépenses se devaient d'être questionnées, même si existantes depuis des temps immémoriaux. Il n'est jamais simple de remettre en cause les traditions et les habitudes. Il n'est pas

non plus facile de faire un exercice de coupe dans certains postes financiers lorsque nous sommes plus particulièrement touchés compte tenu la nature de nos fonctions et du rôle que nous avons au sein du Barreau. Je dois vraiment ici souligner l'effort que tous ont consenti afin de faire au mieux dans le repositionnement budgétaire du Barreau. Tous ont fourni leur effort, le Jeune Barreau, la direction générale, les anciens bâtonniers et indirectement nos membres. Le trésorier fera une présentation plus étoffée de nos états financiers à l'occasion de l'assemblée générale annuelle, mais je suis fier de constater que nous avons réussi à augmenter les revenus et réduire de façon importante nos dépenses tout en maintenant le projet spécial *Consilia* et en maintenant un appui financier ponctuel à notre Jeune Barreau pour les activités entourant les fêtes du 100^e anniversaire.

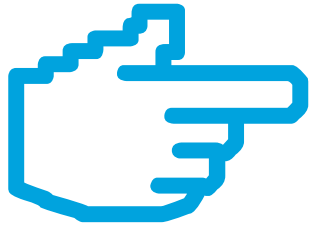
Je quitte donc mes fonctions avec un sentiment du travail accompli et passe maintenant le flambeau à ma successeuse. Je lui assure mon plus grand concours pour les projets qui seront les siens.

Le travail qui s'effectue au sein du barreau de section est un volet important du bâtonnat. La représentation qui s'effectue au niveau provincial l'est tout autant. Ce sont 11 Comités des finances, 14 Comités exécutifs et 4 Conseils généraux de deux jours qui se tiennent pendant cette année de bâtonnat. C'est presque tout autant de vacations à Montréal, de préparation, de lecture, et de discussions. Les enjeux provinciaux suscitent de nombreuses discussions car chacun des partenaires principaux représente des membres qui vivent des particularités qui sont les leurs. Nous devons toutefois, à titre d'administrateurs, tendre vers une prise de décision qui est au mieux pour l'avenir de la profession de façon générale, et toujours en respect du rôle premier qu'est celui du barreau : la protection du public. Cette année au barreau

provincial fut des plus chargées. Les discussions, les décisions et les projets n'ont pas manqué, contrairement à l'espace qui m'est imparti pour en traiter ! Je vous réfère au rapport annuel du Barreau du Québec qui sera en ligne début juin dans la section « publications ».

L'année de bâtonnat, je le répète, est l'une des années les plus enrichissantes au point de vue humain et professionnel. Elle est aussi l'une des plus exigeante. Le professionnalisme et la disponibilité des gens qui nous entourent font toute la différence dans le déroulement de cette année. À cet égard, j'aimerais remercier mon associée, Me Myralie Roussin, qui a avec brio, pris la relève à de nombreuses occasions dans plusieurs de mes dossiers. Je souhaite également remercier les membres du Conseil qui ont toujours été présents, même lors de prises de décisions difficiles et qui ont su communiquer avec transparence et même parfois « beaucoup de ferveur », leur position sur l'un ou l'autre des enjeux touchant le Barreau de Québec et le Barreau du Québec. Finalement, la réussite d'un bâtonnat repose en grande partie sur la présence de l'équipe du secrétariat du Barreau qui gère de main de maître tous les aspects de cette magnifique organisation qu'est la nôtre. Je resterai membre du Conseil du Barreau à titre de bâtonnier sortant pour la prochaine année et j'aurai le plaisir de travailler avec notre future bâtonnière, Me Nathalie Vaillant. Je vous remercie de votre appui et vous donne rendez-vous à une prochaine activité du Barreau !

Me Régnald Beaudry
BÂTONNIER DE QUÉBEC



RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le rôle de la direction générale et du secrétariat est, pour une partie importante, d'appuyer le bâtonnier ainsi que le Conseil dans les mandats qui sont les leurs dans l'année à venir. Je remercie Me Suzanne Gagné, qui a pris charge de cette responsabilité pour la première partie de l'année 2012-2013.

Au-delà de ces mandats, dont fait déjà état le bâtonnier dans son rapport, nous avons entre autres travaillé à bonifier l'offre de formation et de la repositionner au niveau financier. Je ne suis pas peu fière des résultats qu'a atteints le Comité sur la formation et les services aux membres ainsi que Madame Potvin, responsable de la formation. Je vous invite à cet égard à prendre connaissance du rapport de Me Ferland. J'ajouterais que nous avons réussi à augmenter les revenus liés à la formation sans trop d'effets sur les coûts d'inscription et réduire les dépenses (notamment par l'élimination du papier et l'utilisation de documentations numérisées) et ce, sans réduire l'offre de formation sans frais.

J'aimerais profiter de l'occasion pour souligner le travail exceptionnel qui a été mis de l'avant par nos comités. C'est plus de 160 bénévoles qui consacrent du temps à leur barreau pour divers types de dossiers, dans divers domaines. Chaque année, je suis fière de constater l'engouement et la participation de mes confrères et consœurs aux travaux du Barreau. C'est plus de 64 réunions qui se sont tenues dans le dernier exercice et je vous invite à prendre connaissance des travaux de tous et chacun de vos comités. Souvent, il m'est demandé : « Mais qu'est-ce que vous faites au Barreau ? » Vous aurez une bonne partie de la réponse dans les pages qui suivent.

Sans être membres de comités, plusieurs avocats nous donnent un coup de main pour la *Journée dans la vie d'un professionnel du droit* ou pour le programme *Chartes & citoyenneté*. J'ajoute à cette contribution les 399 membres qui sont inscrits au service de référence et qui acceptent d'offrir une première consultation d'une demi-heure sans frais aux citoyens de Québec, Beauce et Montmagny. Vous ne pouvez savoir à quel point votre apport est essentiel à la bonne marche de nos activités et je vous remercie de votre fidèle participation.

Pour l'exercice 2012-2013 le Barreau de Québec a assermenté 171 nouveaux confrères et consœurs à l'occasion de 17 cérémonies. C'est presque autant de nouveaux membres qui par leur personnalité et leurs talents viennent bonifier les rangs des membres de notre section. Je dois remercier notre bâtonnier ainsi que les représentants du Jeune Barreau et de la magistrature qui se font un plaisir de se joindre à nous pour ces cérémonies. Rien n'est plus motivant que de voir le regard allumé de nos jeunes nouveaux membres et le regard de fierté de leur famille et de leurs proches.

Sur un plan plus interne, je dois faire amende honorable et indiquer que plusieurs projets que nous avions en tête ont dû être reportés en raison du congé de maternité de la soussignée. Les travaux reprendront dans la prochaine année et j'espère sincèrement pouvoir présenter, enfin, un nouveau site pour notre barreau. Un effort particulier sera consacré à faciliter les modalités de paiement pour nos activités sociales et de formation. Le volume de transactions rend le processus administratif de plus en plus lourd. Je vous remercie à l'avance de votre compréhension. Nous travaillerons également à repositionner et officialiser nos ententes avec nos associations partenaires, notamment le Jeune Barreau de Québec, mais aussi l'Association des avocats de la défense de Québec et l'Association des familialistes de Québec.

Il est du souhait des bâtonniers et depuis de nombreuses années déjà de favoriser l'ouverture du Barreau de Québec et la participation de ses membres aux activités de la section. Une fausse image de fermeture ou de cercle fermé entoure le Barreau qui ne se justifie plus depuis bien longtemps. La venue de nouveaux membres de comités, de nouveaux bénévoles, de nouveaux participants à des activités ponctuelles est toujours, et le sera toujours, bienvenue. Pour cette raison, n'hésitez pas à manifester votre intérêt pour une quelconque activité du Barreau et à cet égard, surveillez notre prochain envoi courriel, car nous solliciterons les membres intéressés à participer aux travaux des divers comités dans le cadre de notre renouvellement annuel.

Je garde mes « presque » derniers mots pour remercier le bâtonnier Beaudry et le bâtonnier Leblanc qui ont fait preuve d'une compréhension et d'un appui salulaire à l'occasion de mon départ en congé de maternité. Je pourrais tout autant adresser ces remerciements aux membres du Conseil. Quand vos élus vous parlent de l'importance de la conciliation travail-famille, ce ne sont pas que des paroles, j'ai pu constater qu'ils joignent la parole à l'acte, de façon exemplaire.

Mes « vraiment » derniers mots sont pour exprimer ma fierté à l'égard des employées du secrétariat du Barreau de Québec qui ont dû assumer des tâches et responsabilités au-delà de leurs rôles habituels. Elles ont mené à bien les destinées du Barreau malgré les mouvements internes de personnel, et ont fait preuve d'un dévouement qui les honore. Je cesserai ici les éloges, car je crains en ajoutant à ce chapitre que mes confrères et consœurs trouvent le personnel du Barreau à ce point exceptionnel, qu'ils ne tentent de les recruter !

Bonne fin d'année judiciaire à vous tous !

Me Lisa Bérubé
DIRECTRICE GÉNÉRALE

« POUR L'EXERCICE
2012-2013
LE BARREAU
DE QUÉBEC
A ASSERMENTÉ
171 NOUVEAUX
CONFRÈRES
ET CONSŒURS
À L'OCCASION DE
17 CÉRÉMONIES. »

CONSEIL DU BARREAU DE QUÉBEC 2012-2013

LES MEMBRES DU CONSEIL SONT ÉLUS POUR UN MANDAT D'UNE DURÉE D'UN AN ET ENTRENT EN FONCTION DÈS LEUR ÉLECTION. EN PLUS D'ASSUMER LA RESPONSABILITÉ D'ADMINISTRER LES AFFAIRES DE LA SECTION, LES CONSEILLERS PARTICIPENT AUX ACTIVITÉS DE CELLE-CI ET VEILLENT À LA POURSUITE DE SES OBJECTIFS. LE CONSEIL EXERCE LES DROITS ET LES POUVOIRS QUI LUI SONT CONFÉRÉS PAR LE RÈGLEMENT DU BARREAU DE QUÉBEC, LA LOI SUR LE BARREAU ET SES RÈGLEMENTS ET LE CODE DES PROFESSIONS. ENTRE AUTRES, LE CONSEIL APPROUVE L'EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DES AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL DE LA SECTION ET DÉCIDE DE TOUTE QUESTION RELATIVE À L'EXERCICE DE LEUR FONCTION, ADOPTE LES RÈGLEMENTS ET LE BUDGET DE LA SECTION, APPROUVE LES ENGAGEMENTS FINANCIERS DE 1 500 \$ ET PLUS ET FAIT LES RECOMMANDATIONS QU'IL JUGE NÉCESSAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES.



RANGÉE 1

Me Hélène Morency, conseillère de la pratique privée ;
Me Guy Leblanc, ancien bâtonnier ; Me Régnald Beaudry,
bâtonnier ; Me Christine Gosselin, première conseillère
(avril à octobre 2012) ; Me Sophie Gauthier, secrétaire.

RANGÉE 2

Me Jad-Patrick Barsoum, 1^{er} vice-président du Jeune
Barreau de Québec ; Me Joanie Proteau, présidente
du Jeune Barreau de Québec ; Me Eugénie Brouillet,
conseillère du corps professoral de la faculté de droit
de l'Université Laval ; Me Éric Hardy, trésorier ;
Me Carl Thibault, conseiller ; Me Johanne Carrier,
conseillère de l'administration publique et parapublique ;
Me Reynald Poulin, conseiller. *Absente sur la photo :*
Me Nathalie Vaillant, première conseillère (novembre
2012 à avril 2013)

L'ÉQUIPE DU BARREAU DE QUÉBEC

ME LISA BÉRUBÉ, DIRECTRICE GÉNÉRALE

MICHELLE THIBAUT, ADJOINTE ADMINISTRATIVE

MÉLANIE GAGNON, RESPONSABLE DES SERVICES AUX MEMBRES ET À LA POPULATION

CAROLINE POTVIN, RESPONSABLE DE LA FORMATION

CATHERINE BILODEAU, SERVICE DE RÉFÉRENCE

VANESSA GODBOUT, SERVICE DE RÉFÉRENCE

KINNIE ALAIN, SERVICE DE RÉFÉRENCE



RAPPORT DES COMITÉS PERMANENTS DU BARREAU DE QUÉBEC

POUR L'EXERCICE 2012-2013



RAPPORT DES COMITÉS PERMANENTS DU BARREAU DE QUÉBEC POUR L'EXERCICE 2012-2013

COMITÉ DE LIAISON AVEC LE CENTRE D'ACCÈS À L'INFORMATION JURIDIQUE (CAIJ)

Le Comité de liaison avec le Centre d'accès à l'information juridique a pour mandat d'effectuer le suivi des communications entre les membres de la section de Québec (districts judiciaires de Beauce, Montmagny et Québec) et le CAIJ. Ce comité discute avec les représentants du CAIJ des services offerts aux membres de la section de Québec et veille à apporter ses commentaires. Les membres de ce comité sont tous membres du Barreau du district de Beauce, de Montmagny et de Québec, à l'exception de Madame Isabelle Pilon, directrice du réseau des bibliothèques et de Madame Francine Pelletier, responsable de la bibliothèque de Québec.

Cette année, le comité se sera rencontré à deux reprises soit le 15 novembre 2012 et le 11 avril 2013.

Parmi les nouveaux développements offerts par le CAIJ figurent les éléments suivants :

- **JuriBistromd eLois** : Ajout de nouvelles lois dont l'Alter Ego de la *Loi sur les normes du travail 2012*, la *Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles* et la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*.
- **JuriBistromd eDoctrine** : Intégration de plusieurs livres des éditions Wilson & Lafleur.
- **JuriBristro eQuantum** : eQuantum est le nouveau produit du CAIJ. Il vise l'extraction automatisée d'informations chiffrées. Actuellement, trois sujets sont développés : les dommages exemplaires, la somme globale en droit de la famille et la détermination de la peine dans les cas de conduite avec facultés affaiblies.
- **Actualités juridiques** : Ajout du domaine de droit « *Avocats en entreprise* ».

Les différentes statistiques relatives à l'utilisation du CAIJ-Québec sont également présentées au comité. Une légère diminution des fréquentations et des consultations en bibliothèque est notée cette année. Cette diminution s'accompagne toutefois d'une hausse importante des consultations en ligne de la bibliothèque virtuelle (CAIJ Internet et ses outils). Le nombre de prêts de volumes en ligne a légèrement augmenté. Il sera intéressant de mesurer dans la prochaine année l'effet de l'ajout de doctrine sur le site du CAIJ sur les statistiques de prêts en bibliothèque ou en ligne. Le nombre de demandes de recherches adressées au service de recherche reste stable. Le nombre d'avocats formés dans les 6 premiers mois de l'année est sensiblement le même que l'an dernier.

Soulignons que le CAIJ a été récipiendaire de deux prix d'excellence en 2012 à savoir le prix des OCTAS dans la catégorie Solution d'affaires-Progiciel pour le moteur de recherche JuriBistroMD UNIK et le prix Hugh Lawford d'excellence en édition juridique décerné par l'Association canadienne des bibliothèques de droit pour le même produit.

En terminant, je remercie tous les membres du Comité de liaison ainsi que Mesdames Isabelle Pilon et Francine Pelletier, représentantes du CAIJ pour leur précieuse collaboration.

Me Christine Rochefort, présidente
CLICHE LAFLAMME LOUBIER AVOCATS

MEMBRES :

- ME JULIE ARSENAULT
- ME JOHANNE CARRIER
CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE QUÉBEC
- ME IBRAHIMA DABO
- ME FRANCINE GAGNON
JOBIN GAGNON GRÉGOIRE
- ME MICHEL GAURON
- ME VALÉRIE GRÉGOIRE
JOBIN GAGNON GRÉGOIRE
- ME FRANCE JULIEN
GAGNON GIRARD JULIEN MATTE
- ME ANNIE-PIER LABRIE
LEMIEUX PARENT THÉBERGE
- ME DENIS LEMAY
- ME MARIE-ÈVE PARÉ
LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC
- ME CLAUDE PEACHY
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES

COMITÉ SUR LES SERVICES DE GARDE ET DE RÉFÉRENCE

C'est avec plaisir que je dresse un bilan de nos activités pour les années 2012-2013.

Deux réunions ont eu lieu, au printemps et à l'hiver 2012. Pour le moment, aucune autre réunion n'est prévue. Si besoin est, une autre réunion pourra être fixée.

Le rôle du service de référence du Barreau de Québec est d'offrir aux citoyens de la région d'être référés vers un avocat exerçant dans le champ de pratique pertinent correspondant au besoin du citoyen. Qui plus est, les utilisateurs de ce service bénéficient d'une première consultation gratuite de trente (30) minutes.

Le rôle du service de garde en matière jeunesse et de celui en matière criminelle est d'assurer la disponibilité immédiate d'un avocat sur place (jeunesse) ou par téléphone (criminelle).

Les fonctions du comité permettent d'effectuer les tâches suivantes :

- De compiler, d'évaluer et d'assurer le suivi de statistiques pour le service de référence et le service de garde (protection de la jeunesse, droit criminel). Ces statistiques nous permettent de constater l'utilité et la nécessité de ce service qui reçoit un nombre grandissant d'appels.
- De s'assurer du bon fonctionnement du service offert par les membres ;
- De recevoir les demandes d'adhésion de nouveaux membres pour les services de garde en matière criminelle ;
- D'émettre un avis spécifique sur la question de l'impact d'un dossier disciplinaire d'un membre du service.

Cette année, nous avons revu la politique du service de garde en Cour du Québec, chambre de la jeunesse. Nous avons donc transmis à tous les membres la nouvelle politique afin de nous assurer qu'elle soit respectée, dans l'intérêt des utilisateurs du service.

Nous avons également apporté des précisions au niveau des domaines de droit pratiqués par les avocats qui exercent en santé mentale afin de mieux diriger les appels des citoyens qui recourent au service de référence au Barreau de Québec.

Nous remercions les membres du comité pour leur participation. Nous désirons souligner l'aide apportée, depuis déjà plusieurs années, par Me Lisa Bérubé, directrice du Barreau de Québec et l'équipe du secrétariat.

Les services de référence et de garde du Barreau de Québec sont très utilisés et nécessaires pour la population. Nous avons un excellent taux d'utilisation qui confirme ce fait.

Nous sommes ouverts aux commentaires ou suggestions des membres du Barreau de Québec qui peuvent nous être transmis afin d'améliorer encore plus ce service.

Me Sophie Lafleur, présidente
TREMBLAY, LAFLEUR, PETITCLERC

MEMBRES :

- ME LISA BÉRUBÉ
BARREAU DE QUÉBEC
- ME MARIE-PIER BOISVERT
CÔTÉ DESMEULES
- ME MAXIME GAGNÉ
CLICHE LAFLAMME LOUBIER
- L'HONORABLE DOMINIC PAGÉ
(À L'ÉPOQUE AVOCAT CHEZ GRÉGOIRE PAGÉ)
- ME MYRALIE ROUSSIN
- ME SIMON ST-GELAIS
BARAKATT HARVEY
- ME MYRIAM TABET
GAUCHER TABET
- ME ENRICO THÉBERGE
DUMAS GAGNÉ LABRECQUE
- ME CHANTAL TRAHAN

COMITÉ SUR LES RELATIONS EXTÉRIEURES

J'ai été nommé président du Comité sur les relations extérieures du Barreau de Québec le 23 août 2011. La première rencontre a eu lieu le 25 octobre 2011.

En tant que vice-président et président de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec, j'ai voyagé à Bordeaux à deux reprises, 2009 et 2010, et connaissais les relations étroites entre les villes de Québec et de Bordeaux sur le point de fêter leur 50^e anniversaire de jumelage en 2012 et puis les relations entre les chambres de commerce de Québec et de Bordeaux qui étaient à l'époque jumelées depuis 10 ans.

Ayant vécu « Bordeaux fête le vin » en 2010 (la délégation de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec accompagnait la délégation de la Ville de Québec et du maire Régis Labeaume), nous sommes tous revenus avec l'idée d'importer l'activité « Bordeaux fête le vin à Québec ».

Dès la première rencontre du Comité sur les relations extérieures le 23 octobre 2011, le comité a accepté l'idée de jumeler les Barreaux de Québec et de Bordeaux et de profiter du 50^e anniversaire du jumelage des deux villes puis de la venue de nos collègues de Bordeaux dans le cadre de l'activité « Bordeaux fête le vin à Québec ».

À la même époque, le bâtonnier Guy Leblanc recevait, le 20 septembre 2011, une lettre de Michel Dufranc, bâtonnier du Barreau de Bordeaux, proposant lui-même un rapprochement entre nos deux organisations.

Le comité s'est donc mis à l'œuvre pour contacter nos homologues de Bordeaux et une proposition a été faite au Conseil du Barreau de Québec pour décider du plan d'affaires. La question se posait d'établir un simple rapprochement ou de proposer une nouvelle entente de jumelage. À la conclusion de ces délibérations, le conseil d'administration optait pour la deuxième hypothèse.

Le Comité sur les relations extérieures s'est donc mis à l'œuvre et un projet de convention de jumelage a été élaboré sur la base de la convention de jumelage existant déjà entre le Barreau de Québec et le Barreau de Versailles.

Un rapprochement a également été fait avec la Chambre de commerce et d'industrie de Québec pour préparer les activités conjointes de manière à ce que les deux organisations reçoivent à la fois les avocats et les hommes d'affaires de Bordeaux de passage en septembre 2012 pour la Rentrée

judiciaire tout en proposant à nos homologues bordelais de participer à « Bordeaux fête le vin à Québec ». Diverses activités ont été élaborées pour prendre en charge et organiser des activités pour nos invités au terme de la fin de semaine précédant la Rentrée judiciaire le 6 septembre.

La signature de la convention de jumelage a eu lieu le samedi 8 septembre 2012 en présence du maire de Bordeaux, M. Alain Juppé, du bâtonnier de Bordeaux, Me Bernard Quesnel et du bâtonnier de Québec, Me Rénald Beaudry.

Suivant la séance de signature, il a été convenu de réunir le soussigné, Me Rénald Beaudry, Me Bernard Quesnel et un ex-collègue de Québec, membre du Barreau de Bordeaux, Me Denis Borgia, pour discuter de la mise en place du plan d'action triennal et des mesures pour faciliter les actions de coopération, telles que prévues à la convention de jumelage.

Il a été convenu à cette réunion que le plan triennal devait être déposé au plus tard le 12 décembre 2012, ce qui fut fait.

Le 20 novembre 2012, le Conseil a désigné Me François-Xavier Simard et Me Denis L'Anglais pour piloter le comité de mise en œuvre. Me Simard est président de ce comité.

Les membres du comité de mise en œuvre, pour le Barreau de Bordeaux, sont le bâtonnier Yves Delavallade et Me Denis Borgia.

Le plan triennal a été produit comme convenu pour le 12 décembre 2012.

Le plan triennal 2012-2015 a été approuvé par le Conseil du Barreau de Québec le 22 janvier 2013.

Le comité a retenu six orientations principales :

1. collaboration structurelle;
2. échange de stagiaires;
3. formation professionnelle;
4. développement des affaires;
5. développement de l'efficacité et de l'efficience des pratiques;
6. mise en œuvre, évaluation et contrôle.

Les orientations de ce plan triennal alimenteront, entre autres, les travaux les travaux du Comité sur les relations extérieures pour les trois prochaines années.

Luc Paradis, président
MORENCY AVOCATS

MEMBRES :

ME JAD-PATRICK BARSOUM
JOLI-CŒUR LACASSE

ME MARIE BLANCHET
MINISTÈRE DES TRANSPORTS

ME NATHALIE GAGNON

ME RACHEL JOURNEAULT
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY

ME DENIS L'ANGLAIS
CABINET ME HUGUES LANGLAIS

ME MARIE-FRANCE LA HAYE

ME GUY LEBLANC
CARTER GOURDEAU

ME ISABELLE L'ÉCUYER
CONSTRUCTION DE DÉFENSE CANADA

ME ALAIN MADGIN
CABINET DE RELATIONS PUBLIQUES NATIONAL

ME JEAN-FRANÇOIS ROUTHIER
AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

ME FRANÇOIS-X. SIMARD, AD. E.
WELCH BUSSIÈRES

ME VÉRONIQUE VEILLEUX
VEILLEUX CASTELLY

COMITÉ SUR LA FORMATION ET LES SERVICES AUX MEMBRES

En 2009, le Barreau du Québec a instauré le programme de formation continue obligatoire imposant aux avocats de suivre 30 heures obligatoires de formation par période de référence de deux ans.

Afin de répondre aux besoins de ses membres et de leur permettre de cumuler les 30 heures de formation exigées par ce programme, le Barreau de Québec s'est lancé dans le projet d'offrir des formations de qualité dispensées localement, dans divers formats, portant sur des sujets variés, à faible coût. Un comité responsable de la formation continue fut alors créé spécialement pour réaliser ce projet: le *Comité sur la formation et les services aux membres du Barreau de Québec*.

Mission du comité

Les deux premières années de ce programme accomplies, le comité avait pour mission non seulement de conserver des liens avec les formateurs déjà recrutés pour qu'ils puissent dispenser à nouveau leurs formations et même en offrir de nouvelles, mais aussi de recruter de nouveaux formateurs afin de diversifier encore plus l'offre de formations et répondre ainsi aux besoins des membres de notre section souhaitant des formations de plus longue durée sur des sujets variés.

Le défi était de taille car la concurrence s'est développée au fil des années. Nous avons maintenant complété la quatrième année du programme de formation continue obligatoire. La deuxième période de référence est manifestement un succès quant à l'atteinte des objectifs du comité, tout comme le fut la première.

Réalisations

Au total, pour la période 2011-2013, le Barreau de Québec a organisé 85 activités de formation qui totalisent 191 heures de formation. Depuis le 1^{er} avril 2011, le Barreau de Québec a émis des attestations de formation à 4 645 participants. En multipliant le nombre d'heures de chaque formation par son nombre de participants, nous constatons que le Barreau de Québec a dispensé 11 221,75 heures aux avocats et avocates de sa section. 53 activités de formation totalisant 84 heures ont été offertes sans frais et 32 activités totalisant 108 heures ont été offertes avec un minimum de frais. Pour l'ensemble des activités de formation, le coût moyen pour les participants par formation a été de 16,76 \$ et le coût moyen pour une heure de formation a été de 7,66 \$.

En considérant uniquement les formations avec un coût d'inscription, le coût moyen pour les participants par formation a été de 45,66 \$ et le coût moyen pour une heure de formation a été de 13,19 \$.

Remerciements

Ayant personnellement assisté à un grand nombre de prestations, je peux témoigner de la pertinence des conseils et des informations qui ont été communiqués aux membres de notre section et de leur utilité pour l'exercice de la profession.

Au nom des membres du comité, je tiens à remercier tous les avocates et avocats qui ont offert bénévolement des formations de très haute qualité présentées suite aux initiatives ou aux invitations du comité.

Je tiens également à souligner la précieuse collaboration de Madame Caroline Potvin, responsable des formations, sans qui l'organisation et la tenue des formations ne pourraient avoir lieu.

David Ferland, président
STEIN MONAST

MEMBRES :

ME CAROLINE BACON
PRICEWATERHOUSECOOPERS

ME CHANTALE BLAIS
HEENAN BLAIKIE AUBUT

ME GINA BLANCHET

ME CHRISTINA BOUCHARD
BRODEUR PRÉMONT LAVOIE

ME MYRIAM CANTIN
CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE QUÉBEC

ME MATHIEU COMEAU
FASKEN MARTINEAU DUMOULIN

ME CHLOÉ FAUCHER-LAFRANCE
PICARD SIRARD POITRAS

ME MAXIME GAGNÉ
CLICHE LAFLAMME LOUBIER

ME NATHALIE VAILLANT
JOLI-CŒUR LACASSE

ME NATHALIE LAVOIE
CONRAD LÉGARÉ AVOCAT

ME MONIQUE RICHER
UNIVERSITÉ LAVAL

COMITÉ DES AVOCATS ET AVOCATES EN ENTREPRISE

Le Comité des avocats et avocates en entreprise du Barreau a pour mandat d'être un interlocuteur privilégié des avocats et avocates qui exercent au sein d'une entreprise dans la grande région de Québec. Il répertorie, regroupe et offre, aux avocats et avocates en entreprise, une occasion de réseauter, de former et d'informer le Barreau de leurs attentes et de leurs besoins.

Le nombre d'avocats et avocates œuvrant en entreprise connaît une croissance constante depuis les dernières années. Cette pratique n'est plus, désormais, le seul adage des moyennes et grandes entreprises. De ce fait, un nombre de plus en plus grand d'avocats se retrouvent à exercer seuls, une pratique des plus diversifiée. Il importe donc de mettre à leur disposition, des ressources et des outils qui répondent adéquatement à leurs besoins.

Au cours de la dernière année, le comité s'est réuni à cinq reprises (le 8 mai, le 10 octobre, le 5 novembre, le 1^{er} février, et le 17 avril) et encore une fois cette année, c'est un comité presque entièrement renouvelé qui a pris le relais au début de l'automne 2012.

Forts du succès atteint par la tenue de notre premier séminaire de formation en 2012 et à la demande de plusieurs, nous avons organisé la tenue de la deuxième édition de notre séminaire de formation d'une journée adressée spécifiquement aux avocats en entreprise. Ce séminaire a eu lieu le 8 février 2013 et a attiré près de soixante-dix avocats. Cette année encore, nous avons pu être en mesure d'offrir des sujets et des thèmes variés, tout aussi importants pour la pratique en entreprise, à savoir : la nouvelle loi sur les Sociétés par actions du Québec, la protection des marques de commerce et des dénominations d'entreprises, le harcèlement psychologique ainsi que l'Autorité des marchés financiers et la protection des investisseurs. Encore une fois, je tiens à remercier nos consœurs et confrères qui ont présenté des conférences lors de l'événement, lesquels l'ont tous fait à titre bénévole. L'enthousiasme et l'unanimité des commentaires positifs reçus suite à la tenue de ce séminaire nous encouragent fortement à renouveler l'expérience sur une base annuelle.

Enfin, des premières démarches ont été entamées, conjointement avec les autres comités et associations provinciales et nationales d'avocats exerçant en entreprise, afin de compléter nos réseaux, échanger sur nos besoins respectifs et diffuser nos activités. Ces rencontres se tiennent sur une base semestrielle.

À titre de président, je tiens sincèrement à remercier tous les membres du comité pour leur participation, leur dynamisme et leur disponibilité, sans quoi rien n'aurait été possible.

Me Patrick Bernier, MBA, président
COREM

MEMBRES :

ME HUBERT AUCLAIR
LA CAPITALE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.

ME MARIE-ANNICK BONNEAU
INDUSTRIELLE ALLIANCE

ME FRÉDÉRIC DELAUNAY
SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES GÉNÉRALES

ME KATERINE DUCHESNE
CPNSSS

ME ÉRIC HARDY
NORTON ROSE

ME JÉRÔME JOLICOEUR
GROUPE COMMERCIAL AMT INC.

ME KATHLEEN LAVOIE
SEPAQ

ME MARIE-JOSÉE LORTIE
FAMILIPRIX INC.

ME MARIE TARDIF
RECYC-QUÉBEC

ME CHRISTIAN TANGUAY
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE

ME VINCENT TREMBLAY
CAPITAL TRANSIT INC.

COMITÉ SUR LA COUR SUPÉRIEURE

Le Comité sur la Cour supérieure aura tenu 6 réunions¹ au cours de la présente année judiciaire. Le juge en chef associé Robert Pidgeon et les juges responsables des différentes chambres auront participé à 4 réunions². Des membres du comité ont aussi travaillé en sous-comité avec le juge en chef associé et le juge responsable du district Bernard Godbout³.

Les travaux du comité ont porté principalement sur la gestion de l'instance et les demandes de prolongation de délai, le fonctionnement de la chambre de pratique civile et les délais d'audition. Une séance de formation, en deux parties, intitulée « *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le fonctionnement de la Cour supérieure du Québec* » et « *Éthique et courtoisie dans le contexte de l'utilisation des moyens technologiques et des nouveaux processus telles la gestion hâtive et la conférence de règlement à l'amiable* » a aussi été organisée le 22 mars 2013.

À l'initiative du juge en chef associé, des mesures concrètes ont été mises en place pour optimiser le temps d'audition et limiter le plus possible le temps d'attente des avocats en chambre de pratique civile. Il y a désormais 2 appels du rôle par jour pour permettre la présentation de requêtes incidentes le matin ou l'après-midi. De plus, les demandes relatives au consentement aux soins sont désormais entendues à l'Institut universitaire en santé mentale de Québec.

Le comité s'est de nouveau penché sur le système de réservation de temps par téléphone en chambre de pratique civile et sur les raisons pour lesquelles ce système est sous-utilisé. L'on observe d'ailleurs la même résistance quant aux demandes de remise en chambre de pratique civile qui pourraient davantage se faire par télécopieur. Un autre phénomène a été porté à l'attention du comité, soit le manque de disponibilité des avocats pour procéder au fond ou en chambre administrative pendant certains mois de l'année en particulier, ce qui provoque des remises au prochain terme. Ces problématiques reviendront sans doute à l'ordre du jour l'an prochain afin de trouver une façon de convaincre les membres de la section de faire preuve de plus d'ouverture quant aux nouvelles mesures mises en place pour réduire le nombre de vacations à la cour.

La séance de formation du 22 mars 2013 a attiré près de 200 membres et était retransmise par visioconférence dans les districts de Beauce et de Montmagny. Cette formation visait à mieux faire connaître les différentes chambres de la Cour et leur mode de fonctionnement. Une table ronde sur le thème de l'éthique et de la courtoisie a animé la seconde partie. Je remercie M. les juges Claude Bouchard et Étienne Parent, de même que Mes André Mignault de chez Tremblay Bois Mignault et Bernard Tremblay de chez BCF, pour leur participation à cette table ronde.

Comme par le passé, les membres du comité ont eu l'occasion d'échanger sur la gestion de l'instance. Un nouveau projet pilote intitulé « *Recours sujets à conciliation ou à défaut à gestion pour la facilitation des procédures et audition rapide* »⁴ est sur la voie d'être lancé. Comme son nom l'indique, ce projet vise certains recours entre personnes physiques qui, normalement, devraient se régler rapidement et à moindre coût. L'on pense, notamment, aux recours fondés sur des vices cachés ou en matière de succession ou de troubles de voisinage. Les parties et leurs avocats seront convoqués à une audience au cours de laquelle le juge leur proposera de procéder d'abord à une conciliation. Si les parties refusent ou si aucun règlement n'intervient au terme de cette conciliation, le juge procédera alors à une séance de gestion et proposera des mesures visant à simplifier les procédures et à obtenir une date d'audition plus rapide.

Comme il a été mentionné l'an passé, tout changement dans nos façons de faire nécessite la collaboration des avocats. À cet égard, le défi du comité demeure celui d'informer les membres de la section des nouvelles mesures mises en place. Je vous invite donc à surveiller les directives et communiqués et à consulter le site Internet de la Cour supérieure. Vous pouvez également contacter les membres du comité pour toute question ou suggestion en regard du fonctionnement de la Cour supérieure.

Je termine en remerciant les membres du comité pour leur participation et leur engagement. Je salue également la collaboration exceptionnelle du juge en chef associé Robert Pidgeon et de son équipe de juges responsables des différentes chambres.

Me Suzanne Gagné, présidente
LÉTOURNEAU GAGNÉ

¹ Les 4, 9 et 31 octobre et 3 décembre 2012, 29 janvier et 24 avril 2013.

² Il s'agit des réunions du 9 octobre et 3 décembre 2012, 29 janvier et 24 avril 2013.

³ Le 27 novembre 2012. 29

⁴ Titre provisoire

MEMBRES :

ME JAD-PATRICK BARSOUM
JOLI-COEUR LACASSE

ME SYLVIE CÔTE
GRÉGOIRE & GAGNON

ME PIERRE DUQUETTE
NORTON ROSE

ME MARJORIE FORGUES
GREFFE CIVIL

ME CLAUDE JEAN
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY

ME MARC-ANDRÉ GRAVEL
GRAVEL BERNIER VAILLANCOURT

ME HÉLÈNE MORENCY
MORENCY AVOCATS

ME MAXIME ROY
THIBAUT ROY

ME CARL THIBAUT
THIBAUT ROY

ME BERNARD TREMBLAY
BCF

ME MARIE-FRANCE VINCENT
PROVENCHER MARCHAND

COMITÉ SUR LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

Au cours de l'exercice 2012-2013, le travail du comité a été consacré exclusivement à la réalisation du projet conciliation travail-famille en partenariat avec la firme de consultants Consilia et, plus particulièrement, sous la gouverne de Madame Janic Allard.

Ce projet, rappelons-le, visait principalement à identifier les difficultés rencontrées par nos membres en matière de mieux concilier travail-famille mais également à cerner leurs besoins en cette matière.

Par ce projet, le comité voulait aussi sonder ses membres afin de voir s'ils souhaitent que le Barreau de Québec mette en place ou non des services ou des mesures leur permettant de concilier leurs obligations professionnelles et familiales.

À cette fin, une première étape a été franchie le 4 juin 2012.

À cette date, la directrice générale du Barreau de Québec transmettait un sondage électronique à tous ses membres via le « Bulletin des avocats et avocates de Québec ».

Pour s'assurer d'une participation optimale, deux rappels ont été faits à nos membres. Le premier lors du congrès annuel qui, en 2012, se déroulait à Québec et le second, par courriel, par l'entremise de notre directrice générale le 12 juin suivant.

Au total, 611 avocats ont répondu au sondage ce qui représente un taux de participation de 16,3%. Ce taux, au niveau statistique, est suffisant pour nous permettre de tirer des informations représentatives sur la situation de nos membres.

Notre comité était d'avis qu'il était non seulement essentiel de recueillir le point de vue de l'avocat(e) qui doit composer avec cette réalité mais également celui des associés directeurs de cabinet, qui eux, sont aux prises avec les répercussions sous-jacentes à cette réalité.

C'est pourquoi, une fois les informations du sondage recensées et pour être à même de mieux comprendre certains résultats mis de l'avant par celui-ci, la seconde étape de ce projet a été consacrée à la formation et à la tenue de groupes de discussion.

À cette fin et avec l'aide du comité mais surtout celle de l'équipe du secrétariat du Barreau de Québec, sept (7) groupes ont été formés :

- Fonction publique et parapublique (incluant les ordres professionnels et les syndicats) (1)
- Travailleurs autonomes (1)
- Cabinets privés (2)
- Contentieux d'entreprise (1)
- Associés directeurs (2)

La composition des groupes se voulait le plus représentative possible des différents milieux de pratique de nos membres. Des rencontres ont eu lieu avec chacun de ces groupes. Au total, 30 personnes y ont participé.

Une fois ces deux étapes complétées, Madame Allard a confectionné un rapport qu'elle nous a soumis et présenté lors d'une réunion du comité qui s'est tenue le 28 février dernier dans la salle du Conseil du Barreau de Québec.

Copie de ce rapport sera d'ailleurs soumise et présentée par Madame Allard au Conseil du Barreau de Québec le 2 mai 2013 pour être ensuite diffusée au début du mois de juin.

À l'analyse de ce rapport, force est de constater que la démarche entreprise avec Madame Allard et la firme *Consilia* nous a permis d'atteindre nos objectifs initiaux soit d'identifier les difficultés rencontrées par nos membres en matière de conciliation travail-famille et d'identifier certains besoins de nos membres en cette matière.

Des pistes de solutions ont été proposées par certains participants aux groupes de discussion.

Il reste à voir si, dans un avenir rapproché, le Barreau de Québec décidera d'aller de l'avant avec les conclusions de ce rapport et de mettre en œuvre l'une ou l'autre de ces propositions.

Si tel est le cas, le comité suggère, dans un premier temps et à titre d'activité de « sensibilisation », d'organiser une conférence-midi pour présenter à nos membres le rapport de la firme *Consilia* et ainsi faire connaître les travaux de notre comité.

Voilà pour l'essentiel, le travail réalisé par notre comité cette année. Je demeure disponible pour toutes questions ou interrogations.

Me Dominique Jolin, présidente
BUREAU DU SYNDIC

MEMBRES :

ME SOPHIE CLOUTIER
POUDRIER BRADET

ME ÈVE BEAUDET
INDUSTRIELLE-ALLIANCE,
ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.

ME EUGÉNIE BROUILLET
UNIVERSITÉ LAVAL

ME JULIE BUSSIÈRES
CABINET DU JUGE EN CHEF ADJOINT
DE LA COUR DU QUÉBEC

ME MYRIAM CANTIN
CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE QUÉBEC

ME NADINE DUBOIS
DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES
ET PÉNALES

ME MARIE-DOUCE HUARD
CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS

ME CLAUDIA PARENT
BEAUVAIS TRUCHON

ME ANNE PICHÉ
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

ME LOUIS RIVERIN
REVENU QUÉBEC

ME JUSTIN TREMBLAY
DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES
ET PÉNALES

COMITÉ SPÉCIAL SUR L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES

Le Conseil du Barreau de Québec a créé cette année un comité spécial destiné, entre autres, à promouvoir l'intégration des technologies dans le milieu judiciaire de la région de Québec. C'est avec plaisir que j'ai accepté la présidence de ce comité à la demande du bâtonnier Rénald Beaudry. Les premières rencontres de notre comité ont porté principalement sur l'élaboration d'un mandat qui finalement se présente comme suit :

« Réaffirmer que le Barreau de Québec demeure un partenaire de premier plan dans le domaine des technologies appliquées au milieu juridique ;

Initier, promouvoir et collaborer à des projets concrets visant à intégrer les nouvelles technologies à la pratique du droit et à l'administration de la justice ;

Concier et consulter le milieu judiciaire et technologique afin d'identifier des projets porteurs s'appuyant sur des recherches, études et projets déjà existants ;

Partager des expériences avec les autres sections afin que chacune puisse si elles le souhaitent, les mettre en application dans leur région. »

Nous avons un mandat clair dont l'accent est mis sur la concertation et les réalisations. Nous comptons mobiliser les ressources disponibles dans notre milieu pour atteindre des cibles concrètes assez rapidement.

Notre comité est donc formé de peu de membres, mais nous les souhaitons des plus représentatifs. Nous avons donc fait le choix d'identifier deux représentants de la magistrature, deux représentants du barreau, deux représentants du greffe et de l'administration judiciaire, un représentant du milieu universitaire et de la recherche, de même qu'un représentant à la fois des jeunes avocats et aussi du milieu des technologies à Québec.

Le comité donne l'exemple en étant le premier comité du Barreau de Québec à fonctionner « sans papier ».

Certains projets qui pourraient être portés par le comité ont été identifiés et un choix sera fait éventuellement à cet égard.

Je peux toutefois m'avancer quelque peu en indiquant que le comité suivra de près le projet du « coffre-fort » virtuel de la ville de Québec. La technologie supportant cette plate-forme sera peut-être à l'avenir le modèle standard des communications électroniques et nous devons à cet égard suivre de très près cette nouvelle fonctionnalité.

Un des projets qui est prioritaire pour le comité est l'installation d'un réseau Internet sans fil dans le palais de justice de Québec, et ce, dans le but de permettre l'utilisation des appareils mobiles, tablettes et portables dans les salles de cour. La sous-ministre de la Justice a annoncé, à l'occasion du Conseil général de mars à Québec, que des démarches étaient entreprises afin de doter les palais de justice d'un réseau Internet sans fil et que les premiers palais desservis seraient notamment ceux de Montréal et de Québec. Les tribunaux ont quant à eux adopté récemment des lignes directrices visant à encadrer l'utilisation des appareils mobiles et tablettes dans les salles de cour. Ces directives seront effectives le 15 avril. Souhaitons que l'entrée des appareils technologiques dans les salles de cour imprime un mouvement favorable à l'utilisation accrue des technologies dans la justice.

Le comité suivra de très près ce projet et à cet égard, le bâtonnier a réitéré à la sous-ministre de la Justice, l'appui et la collaboration du Barreau de Québec.

Honorable Mario Tremblay, président
Juge en chef associé
COUR DU QUÉBEC

MEMBRES :

M. GEORGES AZZARIA
FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

MONSIEUR LE BÂTONNIER
RÉNALD BEAUDRY

ME LOUIS CLOUTIER
FRIMA STUDIO INC.

ME CHANTAL COUTURIER
DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES DE JUSTICE ET DES REGISTRES

ME ANNIE GAUDREAU
COUR MUNICIPALE VILLE DE QUÉBEC

MONSIEUR LE BÂTONNIER
LOUIS MASSON
JOLI-CŒUR LACASSE

HONORABLE ROBERT PIDGEON
COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

COMITÉ SUR LA COUR DU QUÉBEC

Le Comité sur la Cour du Québec a comme mandat de conseiller le Barreau de Québec sur toutes questions relatives à l'administration de la justice concernant la Cour du Québec tout en favorisant la collaboration entre les juges de cette cour et les membres du Barreau de Québec.

Le comité a tenu trois (3) rencontres de travail, dont l'une en présence de l'honorable Charles G. Grenier, juge coordonnateur par intérim et coordonnateur adjoint pour la chambre civile de la Cour du Québec. Deux (2) autres rencontres de travail en sous-comité ont également eu lieu avec le juge Grenier. La directrice du greffe civil, Me Marjorie Forgues, siège également à ce comité.

Les travaux du comité ont principalement porté sur le fonctionnement du greffe civil, les appels du rôle en chambre administrative, les ordonnances de garde et les demandes de remise d'une cause dont la date pour l'enquête et audition a été fixée.

COMITÉ SUR LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

C'est avec plaisir que nous vous adressons ces quelques mots en regard des activités du Comité sur la justice administrative pour l'exercice 2012-2013.

Rappelons que la mission du comité est d'assurer une communication efficiente entre les membres du Barreau de Québec et les divers tribunaux administratifs, permettant ainsi une accessibilité et un rôle proactif dans les relations entre ces tribunaux et les membres du Barreau.

Le comité s'est réuni à trois reprises, soit les 10 mai, 29 juin et 12 octobre 2012.

Lors de ces rencontres, les membres ont échangé avec M. Robert Côté et Me Hélène Fréchette, respectivement président et vice-présidente de la Commission des relations du travail, de même qu'avec Me Marie Lamarre, présidente de la Commission des lésions professionnelles, et M. Bernard Tremblay, vice-président aux opérations de cette même Commission.

Les membres du comité ont aussi poursuivi leurs travaux entrepris l'année précédente au sujet de l'instauration d'un processus de gestion hâtive (ou gestion particulière) en matière civile pour certains types de dossiers, par exemple ceux en matière de vices cachés. L'objectif d'un tel processus serait notamment de mieux encadrer les expertises et les appels en garantie, de manière à accélérer le déroulement de l'instance et réduire les coûts. Les détails d'un projet-pilote inspiré par ce qui se fait déjà dans d'autres districts, mais adapté aux besoins et réalités du district de Québec, sont présentement à l'étude par le comité, en étroite collaboration avec le juge Grenier.

Le comité tient d'ailleurs à remercier le juge Grenier pour l'écoute et l'intérêt senti qu'il porte à nos travaux.

Enfin, à titre de président, je tiens à remercier chaleureusement les membres du comité pour leur implication et leur approche constructive lors de chaque réunion.

Me Nicolas Gosselin, président
BCF

De plus, les discussions intervenues entre les membres du comité ont permis d'identifier une volonté d'offrir l'accessibilité aux membres du Barreau à des rencontres ou formations leur permettant d'en connaître davantage sur les divers tribunaux administratifs. Pour ce faire, des formations ont été organisées avec la Commission des relations du travail, la Commission des lésions professionnelles et le Tribunal administratif, section des affaires immobilières. Le comité entend en offrir encore au cours des prochaines années.

Nous tenons également à souligner la collaboration des présidents des tribunaux administratifs et des autres membres de leur équipe, de même que le personnel du Barreau de Québec.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du comité pour leur engagement et leur précieuse collaboration.

Me Annie Parent, présidente
BCF

MEMBRES :

ME JAD-PATRICK BARSOUM
JOLI-CŒUR LACASSE

ME JEAN-FRANÇOIS BERTRAND
TASSÉ AVOCATS

ME NATHALIE DUCHESNE
CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE QUÉBEC

ME DANIEL DUVAL
INDUSTRIELLE ALLIANCE

ME MARJORIE FORGUES
GREFFE CIVIL

ME AUDREY GAGNON
FASKEN MARTINEAU DUMOULIN

ME HUGUES LA RUE
MORENCY AVOCATS

ME ALEXANDRE MANÈGRE
GRAVEL, BERNIER, VAILLANCOURT

ME STÉPHANE A. PAGÉ
BOUCHARD PAGÉ TREMBLAY

ME BERNARD ROY

ME CHARLES TASCHEREAU
NORTON ROSE

MEMBRES :

ME ÉLISE BARTLETT

ME CORNELIA BOJE
CARRA

ME PIERRE CAUX
MÉNARD MILLIARD CAUX

ME PAULINE GAINARD
MINISTÈRE DU REVENU

ME PATRICIA GINGRAS
RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

ME MARIE-CLAUDE JUTRAS
CSST

ME CHARLES B. LALIBERTÉ
CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE QUÉBEC

ME MARIO LAPRISE
RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC

ME JEAN-FRANÇOIS LABEL
RICARD LABEL

COMITÉ SUR LA COUR D'APPEL

Il me fait plaisir de vous adresser un bref compte rendu des activités du Comité sur la Cour d'appel qui s'est réuni au cours de l'année judiciaire 2012-2013 à trois (3) reprises.

Le comité a été moins actif cette année sur le plan de la formation permanente comparativement aux années précédentes. Une seule conférence a été donnée durant l'année judiciaire 2012-2013.

Le comité a priorisé son projet de mettre sur pied des conférences données par des ténors du Barreau en vue de partager leurs expériences et techniques de plaidoirie devant la Cour d'appel en matière civile et en matière matrimoniale. À cette fin, deux « duos de ténors » ont été pressentis en vue de donner une première conférence d'ici la fin de la présente année judiciaire en matière civile et une seconde dès la rentrée de la prochaine année judiciaire en droit familial.

Par ailleurs, le comité a progressé de manière très significative dans son projet de sondage entrepris au cours de l'année judiciaire 2010-2011 visant à vérifier la satisfaction des membres du Barreau de Québec quant à la procédure devant la Cour d'appel et à leur permettre de faire part de leurs suggestions. À cette fin, les derniers résultats des sondages ont été obtenus au début de l'année 2013. Le comité en est actuellement à compiler ces résultats et à dresser un rapport destiné à la Cour d'appel. Ce rapport devrait avoir été complété d'ici la fin de la présente année judiciaire. Une rencontre de travail entre les membres du Comité et de la Cour d'appel devrait avoir lieu au début de la prochaine année judiciaire.

Pour ce qui est des deux projets de longue haleine qui ont été entrepris au cours de l'année judiciaire précédente, à savoir la constitution d'un cahier de sources permanent relativement aux autorités de principe devant la Cour d'appel sur des sujets bien précis et la possibilité d'accroître l'emploi de la numérisation de documents devant la Cour d'appel, les membres du comité ont décidé de concentrer leurs énergies sur le premier projet et de reporter à l'année judiciaire suivante le second, faute de temps.

Ainsi, le projet de constitution d'un cahier de sources permanent progresse bien et devrait aboutir à des résultats concrets au début de la prochaine année judiciaire.

Je tiens à remercier chaleureusement les employés permanents de notre barreau de section pour leur contribution et support à la tenue de nos activités.

Je tiens également à saluer la grande disponibilité et l'excellente collaboration de Madame la juge France Thibault de la Cour d'appel, facilitant ainsi la mise en œuvre des projets du comité.

Je remercie également tous les membres du comité pour leur contribution exceptionnelle.

Me Ian Gosselin, président
NORTON ROSE

MEMBRES :

ME PIERRE BIENVENUE
DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES
ET PÉNALES

ME MARYSE CARRÉ
CARRÉ & ASSOCIÉS

ME BERTRAND GOBEIL
MORENCY AVOCATS

ME JEAN-GUY LÉGARÉ
BOULIANNE LÉGARÉ

ME PATRICIA NAULT
COUR D'APPEL DU QUÉBEC

ME LOUIS-PHILIPPE PELLETIER LANGEVIN
LPL AVOCATS

ME REYNALD POULIN
BEAUVAIS TRUCHON

ME DOMINIQUE-ANNE ROY
BEAUVAIS TRUCHON

ME CHRISTIAN TRÉPANIÉ
FASKEN MARTINEAU DUMOULIN

ME NATHALIE VAILLANT
JOLI-CŒUR LACASSE

COMITÉ SUR L'EXERCICE ILLÉGAL

Le mandat du Comité sur l'exercice illégal du Barreau de Québec consiste à assurer la protection du public en s'assurant que les actes relevant du ressort exclusif de l'avocat ou du conseiller en loi soient, de fait, exclusivement posés par les membres du Barreau du Québec.

Dans le cadre de ses fonctions, le Comité sur l'exercice illégal se voit confier, aux fins d'analyse, divers dossiers où des actes ont été commis à l'intérieur du district judiciaire de Québec et se doit de déterminer si, de fait, des actes relevant exclusivement de l'avocat en exercice ont été ou non posés par des personnes non-inscrites au Tableau de l'Ordre.

Le comité peut recommander l'envoi d'un avis formel ou formuler d'autres recommandations au Conseil du Barreau de Québec, lequel évalue l'opportunité de déposer une plainte pénale, conformément au Code des professions, de laquelle pourront s'ensuivre des poursuites judiciaires de nature pénale contre le contrevenant.

Lorsque les dossiers soumis au comité concernent des actes dérogatoires commis hors du district judiciaire de Québec ou relevant de plus d'un district judiciaire, le dossier est alors référé au Comité provincial sur l'exercice illégal, lequel a alors l'entière juridiction pour traiter du dossier.

Au cours de l'exercice 2012-2013, le comité s'est réuni à trois (3) reprises soit: les 19 septembre 2012, 17 janvier 2013 et 10 avril 2013.

Lors de ces rencontres, le comité a procédé à l'examen de quinze (15) nouveaux dossiers, procédé à l'envoi de huit (8) avis formels, puis a référé trois (3) dossiers au Conseil du Barreau, dont deux (2) ont été remis au procureur pour fins de poursuite pénale et un troisième pour lequel un avis formel a été envoyé.

Les dossiers ayant été traités par le Comité sur l'exercice illégal, au cours du dernier exercice, concernaient principalement l'article 128(1) a) et b) de la *Loi sur le Barreau*, lequel énonce que les actes exécutés pour le compte d'autrui, tels conseiller et donner des avis juridiques, élaborer une mise en demeure, un avis, une requête ou des procédures judiciaires, relèvent du ressort exclusif des membres du Barreau du Québec.

D'autres dossiers analysés par le comité concernaient l'article 133b) de la *Loi sur le Barreau*, lequel interdit à toute personne autre qu'un membre du Barreau d'usurper les fonctions d'avocat, en faire les actes, ou agir de manière à donner lieu de croire qu'il est autorisé à remplir les fonctions d'avocat ou à en faire les actes.

Le comité s'est donné comme objectif, pour le prochain exercice, de donner une formation auprès des membres du Barreau traitant des actes qui relèvent du ressort exclusif de l'avocat, puis de publier, dans le *Proforma*, diverses capsules visant à sensibiliser les membres du Barreau sur la nature des actes pouvant être posés par diverses personnes en contravention avec la *Loi sur le Barreau*.

Je profite de la présente pour remercier chacun des membres du Comité sur l'exercice illégal du Barreau de Québec, tant pour leur implication au sein du comité que pour leur précieuse participation à chacune des réunions.

Je ne peux enfin passer sous silence la très précieuse collaboration de Me Lisa Bérubé, directrice générale du Barreau de Québec ainsi que celle de madame Caroline Potvin, secrétaire du comité et je les remercie pour leur implication au sein du comité.

Me Marie-Claude Héroux, présidente
HÉROUX & ASSOCIÉ

MEMBRES :

ME PATRICIA BLAIR
DIRECTION GÉNÉRALE
DES AFFAIRES JURIDIQUES ET LÉGISLATIVES

ME ÉMILIE ESBER
IMMOSTAR

ME ANNE-MARIE GAGNÉ
KSA AVOCATS

ME MARIE LAFOND
CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE QUÉBEC

ME LOUISA LAKEB

ME MICHEL PAQUETTE
BUREAU DU SOUS-MINISTRE DE LA JUSTICE

ME LOUIS SIROIS
SIROIS TREMBLAY

ME CARL THIBAUT
THIBAUT ROY

ME ANNIE VAILLANCOURT
BÉDARD POULIN

ME LOUISE VIEN
RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX

COMITÉ SUR LES SERVICES À LA POPULATION

Le Comité sur les services à la population a pour objectif général de s'assurer que la population de la section de Québec soit desservie, informée et appuyée par le Barreau de Québec et ses généreux membres bénévoles.

Chaque année, le comité s'emploie notamment à mettre en place de nouveaux projets et à fournir des activités à ceux et celles qui semblent être un peu moins desservis sur le côté juridique et qui pourraient bénéficier des connaissances et de l'expertise des membres de notre section.

Pour l'exercice 2012-2013, le comité a continué plusieurs programmes populaires mis sur pied par les années passées, tels que la *Journée dans la vie d'un professionnel du droit* qui se déroule au Palais de justice de Québec et qui jumelle des étudiants de 4^e et 5^e secondaire avec des professionnels du droit durant une journée.

Le comité a renouvelé également le programme *Chartes et citoyenneté* en collaboration avec le Barreau canadien, initiateur de ce superbe programme qui permet aux classes de 4^e et 5^e secondaire des écoles participantes à vivre l'expérience d'une audition fictive devant la Cour Suprême du Canada. À raison de deux périodes de classe, les étudiants rencontrent un avocat bénévole pour découvrir les Chartes et leurs droits garantis et pour développer une argumentation sur un choix de causes célèbres telles que l'affaire *Multani*, en lien avec le droit de religion. Lors de la deuxième période, les étudiants simulent une audience devant la Cour Suprême et expérimentent l'argumentation sur deux positions différentes d'une même situation, avec la généreuse collaboration des honorables Chantale Pelletier, Lucie Rondeau et Hélène Bouillon de la Cour du Québec.

Ce programme de Chartes ayant reçu de très beaux commentaires, le Conseil travaille présentement à offrir et à faire découvrir ce programme à plus d'écoles secondaires de la région.

Maintenant, parmi les programmes mis de l'avant pour l'exercice 2012-2013, le comité travaille présentement à l'organisation d'une table de concertation entre les intervenants de la justice, dans le but de favoriser la concertation entre ces divers intervenants sur les besoins des justiciables. Le comité poursuivra ses travaux pour le prochain exercice.

Également, les membres du comité travaillent en partenariat avec le ministère de la Justice aux *Rendez-vous avec la Justice* qui aura lieu cette année du 13 au 17 mai 2013. Le comité a décidé cette année de préparer une conférence d'information sur des sujets juridiques qui touchent les petites entreprises. Nous envisageons aussi la préparation et présentation d'une conférence pour les immigrants. Durant cette semaine, le comité offrira également des consultations juridiques sans frais sur rendez-vous pour le public.

Nous pouvons conclure que le comité maintient les efforts mis en place pour atteindre nos objectifs et pour renouveler constamment les idées afin d'améliorer le service aux citoyens. Nous croyons que notre assiduité, des efforts maintenus et l'apport d'idées de nos précieux collaborateurs et bénévoles continueront de faire rayonner le Barreau de Québec et ses membres et d'approfondir un lien étroit avec la communauté de la section de Québec.

En terminant, ces beaux projets ne pourraient être un succès sans le généreux concours des membres du Comité sur les services à la population, sans l'aide de nos généreux bénévoles qui donnent du temps et leur compétence en participant aux activités mises en place. Il est également impossible de passer sous silence le travail de Me Lisa Bérubé, directrice du Barreau de Québec et de ses précieuses acolytes.

De beaux projets sont à venir pour les prochaines années !

Me Geneviève Piché, présidente
CAVANAGH PICHÉ

MEMBRES :

ME LOUIS BARIBEAU

ME JAD-PATRICK BARSOUM
JOLI-CŒUR LACASSE

ME LAURIE BERNIER
LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

ME SUZIE CLOUTIER
BÉLANGER LONGTIN

ME GENEVIÈVE FORTIN-CARRIER
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE AUTOMOBILE
DU QUÉBEC

ME ADÈLE JUSTER
CAUCHON & ASSOCIÉS

ME VANESSA PICARD-FORTIN
BÉDARD POULIN AVOCATS

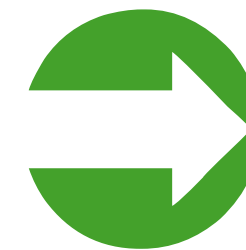
ME RÉMY-NOËL POULIN
POULIN PROULX LEMIRE MOREAULT

ME AMÉLIE ROY
BÉDARD POULIN

ME MARTIN SIMARD
BERNIER BEAUDRY

ME DIANE TURCOTTE

ME RENÉE-MAUDE VACHON-TERRIEN
LANGLOIS KRONSTRÖM DESJARDINS



L'honorable Robert Pidgeon, juge en chef associé de la Cour supérieure



La présidente du Jeune Barreau de Québec, Me Joanie Proteau, maîtresse de cérémonie



Le bâtonnier de Québec, Me Rénald Beaudry



Me Roch Jolicoeur recevant la Médaille du Conseil pour souligner son 50^e anniversaire d'inscription au Tableau de l'Ordre



Me Jean McNicoll recevant la Médaille du Conseil pour souligner son 50^e anniversaire d'inscription au Tableau de l'Ordre



Me Line Boivin récipiendaire de la Médaille du Barreau de Québec



Me Roger Garneau, avocat à la retraite, recevant la Médaille du Conseil pour souligner son 50^e anniversaire d'inscription au Tableau de l'Ordre



Me Raymond Lessard, avocat à la retraite, recevant la Médaille du Conseil pour souligner son 50^e anniversaire d'inscription au Tableau de l'Ordre



Me Claire L'Heureux-Dubé, C.C., c.r., Ad. E. recevant la Médaille du Conseil pour souligner son 60^e anniversaire d'inscription au Tableau de l'Ordre

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DU COMITÉ SUR LA RENTÉE :

L'HONORABLE DOMINIC PAGÉ, PRÉSIDENT (À L'ÉPOQUE AVOCAT CHEZ GRÉGOIRE PAGÉ)

ME RÉNALD BEAUDRY, BÂTONNIER

ME FRÉDÉRIC BÉLANGER, CARTER GOURDEAU

ME CHRISTINA BOUCHARD, BRODEUR PRÉMONT LAVOIE

ME SUZY GUYLAINE GAGNON, ARMIJO WEBSTER

ME BRUNO LAROCHE, GINGRAS VALLERAND BARMA LAROCHE AMYOT

ME MARIE-PIER LEFEBVRE, KSA AVOCATS

ME MÉLANIE ANNE LEMELIN, AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

ME VÉRONIQUE MARTEL-SIMARD, AIDE JURIDIQUE DE LÉVIS

ME JOANIE PROTEAU, MICHAUD LEBEL AVOCATS

ME CAROLINE ROULEAU, CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE QUÉBEC

ME MAXIME ROY MARTEL, THIBAUT ROY



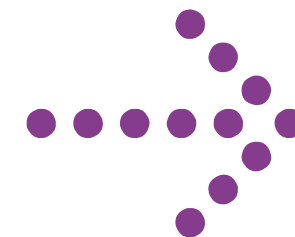
Le bâtonnier du Québec, Me Nicolas Plourde



Me Guy Bertrand recevant la Médaille du Conseil pour souligner son 50^e anniversaire d'inscription au Tableau de l'Ordre



Me Jean Caron, récipiendaire du prix Louis-Philippe Pigeon



HOMMAGE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR 2012

CHAQUE ANNÉE NOUS REVIENT LE PLAISIR DE REMETTRE L'HOMMAGE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR À L'UN DES ÉTUDIANTS AYANT COMPLÉTÉ SA FORMATION AU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE QUÉBEC. CET EXERCICE EST, CHAQUE FOIS, BIEN DIFFICILE ET CETTE ANNÉE N'Y FAIT PAS EXCEPTION. LES MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION ONT RENCONTRÉ DES CANDIDATS ET CANDIDATES AU PARCOURS HORS DU COMMUN, AVEC DES FORCES PARTICULIÈRES ET QUI MÉRITERAIENT TOUS DE VOIR LEURS RÉALISATIONS HONORÉES.



Me Pierre Fournier-Simard accompagné de Son Honneur l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec et Me Rénald Beaudry, bâtonnier du Barreau de Québec

Le choix du comité s'est toutefois arrêté sur un candidat qui a laissé sa marque de façon tangible à la faculté de droit de l'Université Laval : **Me Pierre Fournier-Simard**.

Dès le début de son implication à la faculté, au sein de l'Association des étudiants en droit (A.E.D.), notre récipiendaire constate que les étudiants doivent être sensibilisés à l'importance de s'intéresser à leur carrière tôt au cours du baccalauréat. Il s'inquiète que plusieurs ne sachent pas vers quel type de pratique se diriger ni même vers qui obtenir de l'information. Bien que certains services soient déjà offerts par l'université en matière d'orientation et d'accompagnement professionnel, ceux-ci ne sont pas spécialisés au droit. Notre récipiendaire, alors président de l'A.E.D., propose au comité exécutif de la faculté de droit de créer un centre de développement professionnel dans la faculté même. Après beaucoup d'efforts, de concertation et de négociations, ouvrait en 2010 le Centre de développement professionnel de la faculté de droit, le tout en collaboration avec le service de placement de l'Université Laval. Le succès fut immédiat !

Grâce à l'initiative de Me Fournier-Simard de même que de l'équipe de l'A.E.D. alors en place, les étudiants en droit disposent maintenant d'une ressource professionnelle qui œuvre pour eux, à temps plein et qui aide nos futurs avocats à se familiariser avec les exigences du marché de l'emploi et surtout explorer différentes possibilités de carrière.

Cette réalisation n'est pas la seule. Notre récipiendaire a aussi participé activement à la réforme du programme de baccalauréat en droit et il a maintes fois apporté des idées novatrices afin de nourrir les réflexions des membres du comité. Plusieurs de ses suggestions ont été retenues, notamment en ce qui a trait à l'intégration d'activités visant à renforcer les compétences des étudiants en matière de rédaction juridique. Il a également participé à la confection d'une liste de cours hors discipline, qui est maintenant proposée aux étudiants dans le cursus du baccalauréat en droit, afin de parfaire leur formation dans des domaines complémentaires.

Alors qu'il est vice-président aux affaires professionnelles, il met sur pied des conférences « carrières » avec divers employeurs de Québec et revampe la journée carrière dont la participation passe de 150 à 400 étudiants.

Bien entendu il s'agit aussi de succès « d'équipe ». Mais n'eut été de l'énergie communicative, du leadership et de la motivation de Me Fournier-Simard ces projets n'auraient pas vu le jour.

Les membres du comité de sélection ont rencontré un confrère qui a un sens aigu de ce qu'est l'accessibilité à la justice, ou à tout le moins ce qu'elle devrait être. Pour un jeune avocat qui commence sa pratique, sa compréhension du rôle de l'avocat et de sa responsabilité sociale est digne

de mention. Il est aussi un défenseur convaincu – et convaincant – des outils technologiques pour résoudre, en partie, certaines difficultés liées à l'administration de la justice et en améliorer d'autant l'accessibilité et la modernité.

Dès son entrée dans la profession, il joint l'action à la parole et s'implique dans un mandat pour *Probono Québec* qui a exigé plus d'une trentaine d'heures et qui a permis à un citoyen qui, autrement n'aurait pu se faire représenter par un avocat, de régler en sa faveur un dossier ayant des impacts importants.

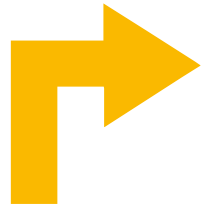
Les membres du comité de sélection ont perçu chez Me Simard-Fournier un réel désir d'aider les autres de façon générale et de revamper l'image de

la profession. Les membres ont aussi eu le plaisir d'entendre un confrère passionné, terre-à-terre, altruiste, confiant et d'un optimisme rafraîchissant.

Les implications de notre récipiendaire sont diversifiées et nous soulignons ici que les faits saillants. L'ensemble de son dossier académique nous apparaît des plus complet et équilibré. Que notre récipiendaire ait réussi à mener tant de projets aussi importants, sans compromettre ses résultats scolaires, et en maintenant une si bonne moyenne, nous paraît digne de mention.

Me Fournier-Simard pratique maintenant dans un grand cabinet de Montréal. Nous gardons à l'œil cet avocat qui aura certainement une influence positive sur l'avenir de la profession.

TOUTES NOS FÉLICITATIONS À ME PIERRE FOURNIER-SIMARD, RÉCIPIENDAIRE DE L'HOMMAGE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR POUR L'ANNÉE 2012 !



TOURNOI DE GOLF DU BARREAU DE QUÉBEC AU PROFIT DE LA FONDATION GILLES KÈGLE



Le 24 août 2012, s'est tenue la première édition du Tournoi de golf du Barreau de Québec au club de golf du Mont Tourbillon.

Au total, près de 80 golfeurs prenaient place sur le parcours et c'est l'équipe représentant le bureau **Heenan Blaikie Aubut** qui a remporté les honneurs du tournoi.

Tous se sont ensuite réunis pour un souper où le montant total amassé pour la fondation fut dévoilé. L'honorable Robert Pidgeon, juge en chef associé de la Cour supérieure du Québec, président d'honneur de l'événement, ainsi que le bâtonnier de Québec, Me Rénald Beaudry, ont remis un chèque de **10 000 \$** à Monsieur Marc Provost représentant la **Fondation Gilles Kègle**.

Sincères remerciements à tous les participants et à l'honorable Robert Pidgeon.

LE BARREAU DE QUÉBEC APPUIE LES PARTENAIRES, ORGANISATIONS ET ÉVÉNEMENTS SUIVANTS :

- JEUNE BARREAU DE QUÉBEC
- AVOCATS SANS FRONTIÈRES CANADA
- ASSOCIATION DES AVOCATS DE LA DÉFENSE DE QUÉBEC
- ASSOCIATION DES FAMILIALISTES DE QUÉBEC
- ASSOCIATION DES JEUNES JURISTES DE QUÉBEC
- COLLÈGE BART
- CONCOURS DE PLAIDOIRIE PIERRE-BASILE-MIGNAULT 2013
- 9^E CONFÉRENCE ANNUELLE CLAIRE L'HEUREUX-DUBÉ
- FONDATION GILLES KÈGLE
- LA MAISON DAUPHINE

LE BARREAU DE QUÉBEC A CONVENU D'UN PARTENARIAT AVEC MÉDICASSURANCE POUR OFFRIER À SES MEMBRES UN PROGRAMME D'ASSURANCE (VIE, DÉCÈS, MÉDICAMENTS, FRAIS MÉDICAUX ET DENTAIRE).



SOMMAIRE FINANCIER

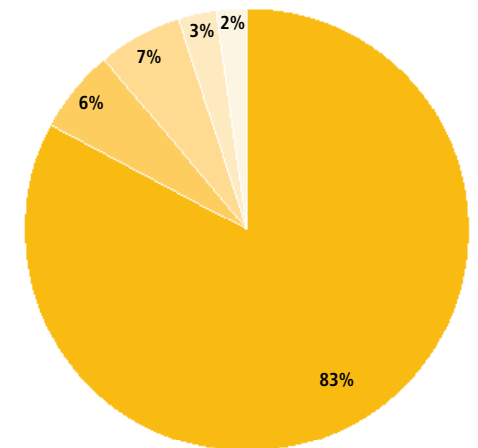
LES ÉTATS FINANCIERS 2012-2013 DU BARREAU DE QUÉBEC SONT DISPONIBLES SUR DEMANDE.

Pour obtenir une copie, veuillez communiquer avec madame Michelle Thibault au 418 529-0301 poste 26.

REVENUS 2012-2013

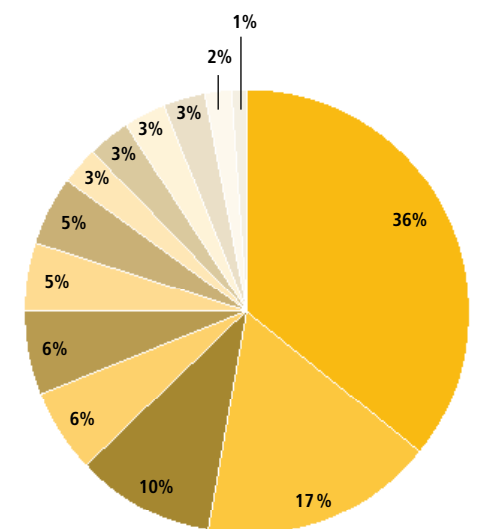
- Cotisations (552 342 \$)
- Location casiers (36 465 \$)
- Revenus de placements (14 309 \$)
- Formation (39 228 \$)
- Contributions et commandites (18 750 \$)

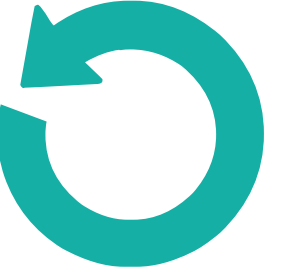
* La cotisation annuelle de la section de Québec est de 150 \$.



DÉPENSES 2012-2013

- Salaires et avantages sociaux (232 294 \$)
- Allocations (bâtonnier, JBQ, premier conseiller, nouveaux parents) (107 356 \$)
- Loyer (64 411 \$)
- Dépenses générales de bureau (41 840 \$)
- Événements divers (Rentrée, Assermentation, Assemblée annuelle, etc.) (41 826 \$)
- Publicités et télécommunications (34 807 \$)
- Honoraires professionnels divers (30 858 \$)
- Frais du Conseil et des comités (21 807 \$)
- Frais des formations (18 829 \$)
- Frais de fonction (18 382 \$)
- Autres (commandites, dons, assurances, projets spéciaux, etc.) (16 560 \$)
- Relations extérieures (10 397 \$)
- Amortissement net des immobilisations corporelles (7 638 \$)





UN SINCÈRE REMERCIEMENT À NOS FORMATEURS 2012-2013

HONORABLE ROBERT PIDGEON
COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

HONORABLE YVES ALAIN
COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

HONORABLE CLAUDE BOUCHARD
COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

HONORABLE JEAN-FRANÇOIS ÉMOND
COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

HONORABLE CLAUDE C. GAGNON
COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

HONORABLE BERNARD GODBOUT
COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

HONORABLE CATHERINE LA ROSA
COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

HONORABLE ALAIN MICHAUD
COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

HONORABLE ÉTIENNE PARENT
COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

MADAME MARIE-CLAUDE BÉDARD
CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE QUÉBEC

MADAME MÉLITA BOUCHER
COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

ME VALÉRIE BROUILLETTE
CAIJ

ME MICHEL CHABOT
GRAVEL BERNIER VAILLANCOURT

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS CLICHE
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

ME NICOLAS CLICHE

ME JACQUES COSSETTE-LESAGE
STEIN MONAST

MME FRANCE DION
SAAQ

ME MARIE-CLAUDE DROUIN
CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC

ME LUK DUFORT
FONDS D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ
DU BARREAU DU QUÉBEC

ME ALAIN DUMAS
DUMAS GAGNÉ LABRECQUE

MONSIEUR ÉTIENNE FISET
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

MONSIEUR MARCO FOURNIER
LES CONSULTANTS FORESTIERS M. S. INC.

ME GUY GAGNON
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

PROFESSEUR DANIEL GARDNER
UNIVERSITÉ LAVAL

ME MARC GAUCHER
GAUCHER TABET

SOCIÉTÉ NOMINALE D'AVOCATS
ME LAURIER GAUTHIER
KSA AVOCATS

ME AMINA KHAOUA
AVOCATE BARREAU DE VERSAILLES

ME RADY KHUONG
STEIN MONAST

ME CATRIN KRONSTRÖM
AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

MONSIEUR RÉMI LACHANCE
PROXIMA CENHURY

MONSIEUR PATRICK LACOMBE
PRICEWATERHOUSECOOPERS

ME MARIE LAMARRE
COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ME SABINE LAMIRAND
AVOCATE BARREAU DE VERSAILLES

ME ISABELLE LANDRY
HEENAN BLAIKIE AUBUT

ME JEAN-HUGHO LAPOINTE
FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC

ME GUYLAINE LEBRUN
FONDS D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ
DU BARREAU DU QUÉBEC

ME SOPHIE LEFRANÇOIS
AÉROPORT JEAN-LESAGE

MONSIEUR ANDRÉ LEPAGE
NAVIGANT CONSEIL

ME ALAIN MADGIN
CABINET DE RELATIONS PUBLIQUES NATIONAL

MONSIEUR PIERRE MADORE
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

MADAME MYRKA MAHEUX
PROXIMA CENHURY

ME ANDRÉ MIGNAULT
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY

ME ANNIE PARENT
BCF

ME ANDREW PENHALE
FONDS D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ DU BARREAU
DU QUÉBEC

ME ANNIE PIGEON
AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

MADAME SHEILA PÎTRE
TERRAPEX ENVIRONNEMENT LTÉE

ME NOÉMIE POISSANT
CAIJ

MONSIEUR JEAN-PIERRE POULIN
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

ME PATRICK RICHARD
SYNDIC DU BARREAU DU QUÉBEC

MADAME MARIANNE ROBERGE
KOËVA

ME SÉBASTIEN ROY
FASKEN MARTINEAU

ME MAXIME ROY-MARTEL
THIBAUT ROY AVOCATS

MONSIEUR RICHARD THIBAUT
RTCOMM

ME BERNARD TREMBLAY
BCF

ME CÉLINE VALLIÈRES
CÉLINE VALLIÈRES MÉDIATION & FORMATION

LE BARREAU DE QUÉBEC EST FIER DE SON PARTENARIAT AVEC LE CENTRE D'ACCÈS À L'INFORMATION JURIDIQUE (CAIJ). LE CAIJ DEMEURE LE PARTENAIRE MAJEUR DE LA FORMATION POUR LA SECTION DE QUÉBEC.





BARREAU DE QUÉBEC

300, BOULEVARD JEAN-LESAGE, BUREAU RC-21
QUÉBEC (QUÉBEC) G1K 8K6
TÉLÉPHONE : 418 529-0301
SECRETARIAT@QUEBEC.BARREAU.QC.CA

WWW.BARREAUDEQUEBEC.CA